

### **Reportage de l'atelier « Pour de nouveaux liens avec l'école »**

Dans le nouveau contexte de la déconfessionnalisation du monde scolaire, comment développer de nouveaux types de rapport avec l'école ?

Atelier animé par *Rémi Bourdon (Diocèse de Saint-Jean-Longueuil)*  
le jeudi 25 octobre 2001 dans le cadre du Carrefour 2001  
où plus de 600 personnes se sont rassemblées à Montréal  
autour du chantier « Passages ».

#### Représentation

Les participantes et les participants proviennent de huit diocèses, deux organismes une association et le milieu universitaire. Ils représentent les personnes qui travaillent au niveau :

- du scolaire primaire et secondaire,
- diocésain , pastorale jeunesse et responsables de l'éducation chrétienne,
- de l'association des parents catholiques,
- d'un responsable de JEC

#### Contexte

La question des relations et des liens à créer et/ou entretenir entre l'Église et l'école est complexe. Le contexte de l'abolition du statut confessionnel des écoles et la déconfessionnalisation des structures gouvernementales ainsi que la modification du service d'animation pastorale oblige l'Église à trouver de nouvelles façons d'amorcer ou de prolonger le dialogue entre les deux institutions.

#### Motivations

Les personnes présentes sont en recherche de modèles sinon de pères pour mettre en œuvre des mécanismes qui permettra à l'Église de contribuer au développement spirituel des jeunes par son apport spécifique. Ce que l'école offre en EMRC est à prendre en considération et contribue, pour une part à l'éducation religieuse des jeunes. Les compétences acquises à l'école en ce domaine auront un écho en éducation de la foi.

#### Attentes

Les attentes exprimées prioritairement sont de l'ordre de l'information à diffuser aux parents. Quels sont les lieux, qui sont les personnes à informer au sujet des parcours en éducation de la foi?

#### Préoccupations

Les préoccupations sont nombreuses mais en priorité, on note que la transition lors de la mise en œuvre du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire inquiète. De plus, la perspective de l'évaluation de la situation avant le renouvellement de la clause *nonobstant* en 2005 laisse croire que l'on veut sortir la religion de l'école ce

qui serait malheureux parce que l'apport de l'école est très précieux pour les élèves qui opteront pour une démarche de foi en Église.

#### Un modèle en projet

Des efforts sont faits afin d'établir des mécanismes de partenariat nouveaux. L'animateur présente celui de St-Jean Longueuil : Vers un projet catéchétique diocésain et en fait la promotion. Des questions et réactions apportent des précisions.

#### Des échanges à poursuivre

Il n'y a pas qu'un modèle c'est certain. La créativité sera sollicitée. Les moyens qui seront pris auront des pièges à éviter entre autres : ne pas transgresser les règles établies quant au rôle du Conseil d'établissement, à la décentralisation qui donne plus d'autonomie à l'école et à la direction, à la répartition des budgets en regard des services précisés par le projet éducatif.

#### Entrevues

Suite à l'atelier j'ai demandé à trois personnes provenant de lieux différents de me donner quelques commentaires sur Les passages à faire que l'atelier leur a permis d'identifier. Voici ce que j'ai recueilli :

Réjeanne : Il est important d'identifier les personnes, les associations avec qui nous devons créer des liens tout en respectant la mission propre de chacun. Il faut que la compréhension des changements apportés par la loi 118 soient bien claires pour l'ensemble des partenaires. Il y a aussi tout le nouveau langage à comprendre autant du côté de l'école que de l'Église. La vérification doit se faire d'un côté comme de l'autre en oubliant jamais que les parents sont le plus près de jeunes.

#### Lise

- Passer d'un partenariat acquis à la proposition d'un partenariat aux écoles et aux commissions scolaires.
- Établir un nouveau partenariat avec les parents en paroisse. J'aime l'idée d'une association ou d'un comité de parents en paroisse.

#### Josée

- Passer d'une école confessionnelle à une école qui ne l'est plus. Ce passage exige actuellement et exigera, pour un bon bout de temps encore à mon avis, des échanges, des discussions, des essais, des réussites... dans les orientations et les actions quotidiennes des agents de pastorale et des animateurs de vie spirituelle en d'engagement communautaire.
- 
- L'inspiration profonde de l'école change. La tradition religieuse judéo-chrétienne n'est plus la *source* d'inspiration des valeurs promues dans l'école. Le *modèle* est désormais « humaniste », non-religieux.

- Les liens «Église / animation dans l'école sont modifiés. Exemple : avant, l'agent de pastorale paroissiale, régionale ou diocésaine travaillait en collaboration étroite avec l'animateur de pastorale de l'école. Tous les deux étaient mandatés par l'évêque, tous les deux avaient la même mission : le cheminement chrétien des jeunes. Maintenant ils ont à devenir des *partenaires*, des collègues immédiats. L'un a un mandat de l'évêque l'autre pas! L'un a à assurer le cheminement chrétien, l'autre a à accompagner spirituellement. Bien que le travail de l'un ne s'oppose pas du tout au travail de l'autre, bien au contraire, *leur mission n'est plus la même et cela change réellement quelque chose!*

Denyse P. Laurin  
Reporter